

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Fiche de données de sécurité: page de garde

Elaborée le 13/02/2026

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: 04763+901813 0.09%
Dénomination POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon
UFI: VMVQ-8PFC-9E8H-FAYQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Détergent polyvalent

Ne pas utiliser pour des usages autres que ceux indiqués

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ALDI SUISSE AG
Niederstettenstrasse 3
9536 Schwarzenbach SG / CONFEDERAZIONE SVIZZERA
Telefono 0800 900 180
www. Aldi-suisse.ch
serviceteam@aldi-suisse.ch

O-Pac s.r.l.
Via al Mognago 42
23848 Oggiono (LC)
Italia
tel. +39 0341581856
www.opac.it
info@opac.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)
Appels de l'étranger + 41 44 251 51 51

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

Voir la section 7 de la Fiche de Données de Sécurité.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune substance à indiquer dans la section 8.

8.2. Contrôles de l'exposition

Voir la section 8.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

Voir la section 13 de la Fiche de Données de Sécurité.

Ne pas jeter dans l'environnement. Ne pas entrer dans les égouts. Les résidus et les emballages qui ne peuvent pas être soumis au traitement de nettoyage doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Les déchets spéciaux marqués « rs » ne peuvent être livrés qu'à des centres de collecte ou à des entreprises d'élimination agréés.

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1):

CODE	CLASSIFICATION	APPLICATION
21 01 30	-	Les détergents, à l'exception de ceux visés au code 20 01 29
15 01 06	-	Emballages contenant des résidus

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange n'a été effectuée.

Classification des liquides de nature à polluer les eaux: Classe B.

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV):

OCOV: 0,09%

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM): rien à déclarer.

Ordonnance OPICChim: rien à déclarer.

Liste SVHC (Annexe 3 Ochim): aucune.

En ce qui concerne la sécurité au travail et la manipulation du produit, tenez compte:

822.11 - Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

822.111 - Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1) du 10 mai 2000

822.113 Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (OLT 3) (Protection de la santé) du 18 août 1993

Page de garde élaborée le: 13/02/2026

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Fiche de Données de Sécurité

Conforme au format de la fiche de données de sécurité défini par l'ann. II du règl. REACH, mais non requis par l'art. 31

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: **04763+901813 0.09%**
Dénomination: **POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon**
UFI: **VMVQ-8PFC-9E8H-FAYQ**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations Identifiées	Industrielles	Professionnelles	Consommateurs
Détergent polyvalent	-	-	✓

Utilisations Déconseillées

Ne pas utiliser pour des usages autres que ceux indiqués

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'Information

Raison Sociale: **O-Pac s.r.l.**
Adresse: **Via al Mognago 42**
Localité et Etat: **23848 Oggiono (LC) Italia**

_Tél. **+39 0341581856**

www.opac.it

Courrier de la personne compétente,
personne chargée de la fiche d'Information: **info@opac.it**

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à **_Tox Info Suisse**
Auskunft: +41 44 251 66 66
Telefon Im Notfal: 145

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

Classification e indication de danger: --

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger: --

Mention d'avertissement: --

Mentions de danger: --

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Conseils de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Composants (Réglementation 648/2004)

Parfums

Limonene

Agents conservateurs: PHENOXYETHANOL

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage \geq à 0,1%.

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien en concentration \geq 0,1%.

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Informations non pertinentes

3.2. Mélanges

Contenu:

Identification	x = Conc. %	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)
1,2-PROPANEDIOL		
INDEX -	$2 \leq x < 2,5$	
CE 200-338-0		
CAS 57-55-6		
Règ. REACH 01-2119456809-23		

Le texte complet des indications de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Aucun effet n'est attendu qui nécessiterait la mise en œuvre de mesures spéciales de premiers secours. Les informations suivantes sont des indications pratiques de comportement correct en cas de contact avec un produit chimique, même s'il n'est pas dangereux.

En cas de doute ou si vous ressentez des symptômes, contactez un médecin et montrez-lui ce document.

En cas de symptômes plus graves, appelez le 118 pour obtenir une aide médicale immédiate.

YEUX : Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, si la situation vous permet d'effectuer l'opération facilement. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant grand les paupières. Consultez immédiatement un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement et soigneusement à l'eau courante (et au savon si possible). Consultez un médecin. Évitez tout contact ultérieur avec des vêtements contaminés.

INGESTION : Ne pas faire vomir sauf autorisation expresse de votre médecin. Ne rien donner par voie orale si la personne est inconsciente. Consultez immédiatement un médecin.

INHALATION : déplacer le sujet à l'air frais, loin du lieu de l'accident. Consultez immédiatement un médecin.

Protection des secouristes

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Il est de bonne pratique que le secouriste qui vient en aide à une personne ayant été exposée à une substance ou à un mélange chimique porte un équipement de protection individuelle. La nature de ces protections dépend du danger de la substance ou du mélange, du mode d'exposition et de l'étendue de la contamination. En l'absence d'autres indications plus spécifiques, il est recommandé d'utiliser des gants jetables en cas de contact éventuel avec des liquides biologiques. Pour le type d'EPI adapté aux caractéristiques de la substance ou du mélange, se référer à la section 8.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet ou symptôme connu en utilisation normale.

En cas de contact avec la peau : une irritation cutanée temporaire (rougeur, gonflement, brûlure) peut survenir.

En cas de contact avec les yeux : une irritation oculaire temporaire peut apparaître (rougeur, gonflement, brûlure, larmolement).

En cas d'ingestion : une ingestion accidentelle pourrait provoquer une irritation gastro-intestinale (possibles nausées, vomissements et diarrhée).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de symptômes aigus ou différés, consulter un médecin.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possible le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité).

Traitement : Traitement symptomatique.

Moyens à conserver sur le lieu de travail pour le traitement spécifique et immédiat

Eau courante pour le lavage de la peau et des yeux.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Les véhicules d'extinction sont les traditionnels: dioxyde de carbone, mousse, poussière et eau nébulisée.

Moyens d'extinction non alimentables

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à une exposition en cas d'incendie

Évitez de respirer les produits de combustion.

La combustion peut produire du gaz et des vapeurs potentiellement nocives pour la santé telles que le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, les fumées satisfaisantes, NOx et irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Refroidir les récipients avec des jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé. Portez toujours un équipement complet de protection contre l'incendie. Recueillir les eaux d'extinction qui ne doivent pas être rejetées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie conformément à la réglementation en vigueur.

ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte contre l'incendie, tels qu'un appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), une combinaison ignifuge (EN469), des gants ignifuges (EN 659) et des bottes de pompier (HO A29 ou A30).

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

6.1.1. Pour ceux qui n'interviennent pas directement

Bloquez la perte s'il n'y a pas de danger.

Portez des dispositifs de protection adéquats (y compris l'équipement de protection individuelle mentionné dans la section 8 de la fiche technique de sécurité)

Afin d'éviter les contaminations de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables pour les deux employés

traite qui pour les interventions d'urgence.

Supprimer le personnel inutile.

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon**6.1.2. Pour ceux qui interviennent directement**

Portez des dispositifs de protection adéquats (y compris l'équipement de protection individuelle mentionné dans la section 8 de la fiche technique de sécurité) Afin d'éviter les contaminations de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables pour les deux employés traite qui pour les interventions d'urgence.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Impedire che il prodotto penetri nelle fognature, nelle acque superficiali, nelle falde freatiche.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirez la fuite du produit dans un conteneur approprié. Évaluez la compatibilité du conteneur à utiliser avec le produit, en vérifiant la section 10. Absorber le reste avec un matériau absorbant inerte.

Prévoir une ventilation suffisante du lieu affecté par la perte. L'élimination du matériel contaminé doit être effectuée conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Toute information concernant la protection et l'élimination des individus sont présentés aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Il n'y a pas de précautions particulières, en tout cas, manipuler le produit après avoir consulté toutes les autres sections de cette carte de sécurité. Gérer conformément aux bonnes normes d'hygiène et de sécurité industrielle.

Évitez la dispersion du produit dans l'environnement. Ne mangez, ni ne buvez, ni ne fumez pas pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gardez uniquement dans le conteneur d'origine. Gardez les conteneurs fermés, dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez les conteneurs loin de tous les matériaux incompatibles, en vérifiant la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Reportez-vous aux utilisations finales identifiées dans la sous-section 1.2 de ce formulaire.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Références réglementaires:

GBR United Kingdom EH40/2005 Workplace exposure limits (Fourth Edition 2020)

1,2-PROPANEDIOL**Valeur limite de seuil**

Type	état	TWA/8h	STEL/15min	Notes / Observations
		mg/m3	ppm mg/m3	ppm
WEL	GBR	474	150	
Concentration prévue sans effet sur l'environnement - PNEC				
Valeur de référence en eau douce			260	mg/l
Valeur de référence en eau de mer			26	mg/l
Valeur de référence pour sédiments en eau douce			572	mg/kg
Valeur de référence pour sédiments en eau de mer			57,2	mg/kg

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Valeur de référence pour l'eau, écoulement intermittent	183	mg/l
Valeur de référence pour les microorganismes STP	20000	mg/l
Valeur de référence pour la catégorie terrestre	50	mg/kg

Voie d'exposition	Santé – Niveau dérivé sans effet - DNEL / DMEL				Effets sur les consommateurs				Effets sur les travailleurs			
	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques
Inhalation			10 mg/m ³	50 mg/m ³			10 mg/m ³	168 mg/m ³				

Légende:

(C) = CEILING ; INHALA = Part inhalable ; RESPIR = Part respirable ; THORAC = Part thoracique.

VND = danger identifié mais aucune valeur DNEL/PNEC disponible ; NEA = aucune exposition prévue ; NPI = aucun danger identifié ; LOW = danger faible ; MED = danger moyen ; HIGH = danger élevé.

8.2. Contrôles de l'exposition

La pratique de l'hygiène générique au travail implique certaines mesures (par exemple, la douche et le changement de vêtements à la fin du travail du travail) afin d'éviter

Tout type de contamination par des tiers et les pratiques de nettoyage appropriées (c'est-à-dire un nettoyage régulier avec des dispositifs de nettoyage adéquats), ne mangez pas et ne fumez pas sur le lieu de travail.

En général, l'inhalation et l'ingestion doivent être évitées. À moins que des indications différentes, des chaussures et des vêtements de travail doivent être portés

certificats. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être sortis du lieu de travail.

Assurer une bonne ventilation générale à la place et une aspiration locale efficace.

Pour le choix de l'équipement de protection individuelle, demandez des conseils à leurs fournisseurs DPI.

Les dispositifs de protection individuels doivent signaler le marquage EC certifiant leur conformité avec les réglementations actuelles.

PROTECTION DES MAINS

La protection des mains n'est pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation, mais si un contact prolongé avec le produit est attendu, il est recommandé de protéger les mains avec des gants de travail de catégorie I (réf. norme EN 374).

Matériaux recommandés : Caoutchouc Naturel - Latex (ou matériau équivalent car pouvant provoquer une sensibilisation).

Classe de protection : 6 (temps de perméation supérieur à 480 minutes selon EN 374).

Épaisseur de matériau recommandée : $\geq 0,1$ mm

Lors de l'identification du matériau pertinent et de l'épaisseur relative à utiliser, il est fortement recommandé de consulter directement le fabricant de l'EPI pour évaluer la protection efficace en fonction de l'utilisation et de la durée d'utilisation.

Pour le choix final du matériau des gants de travail, les éléments suivants doivent être pris en compte : compatibilité, dégradation, temps de rupture et perméation.

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail aux agents chimiques doit être vérifiée avant utilisation car elle est imprévisible. Les gants ont une durée de port qui dépend de la durée et du mode d'utilisation.

PROTECTION DES PEAU

Non indispensable.

PROTECTION DES YEUX

Non indispensable.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Normalement, aucun appareil de protection respiratoire n'est requis. En cas de ventilation insuffisante, dépassant la valeurs limites sur le lieu de travail, de perturbations olfactives excessives ou en présence de poussières, d'aérosols, de brouillards et de fumées, il est nécessaire d'utiliser un

masque de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant ou masque de protection respiratoire avec filtre ou filtres combinés qui doivent être choisis selon la norme EN 141.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

réglementation en matière de protection de l'environnement.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	Valeur	Informations
Etat Physique	liquide	Température: 20 °C
Couleur	incolore	Température: 20 °C
Odeur	caractéristique	Méthode:interne
Point de fusion ou de congélation	0 °C	Méthode:données de la littérature Substance:EAU
Point initial d'ébullition	100 °C	Méthode:données de la littérature Substance:EAU Point initial d'ébullition: 100 °C
Inflammabilité	pas disponible	Motif d'absence de donnée:La substance / le mélange n'est pas inflammable
Limite inférieur d'explosion	pas disponible	Motif d'absence de donnée:Cette propriété n'est pas pertinente pour la sécurité et la classification de ce produit.
Limite supérieur d'explosion	pas disponible	Motif d'absence de donnée:Cette propriété n'est pas pertinente pour la sécurité et la classification de ce produit.
Point d'éclair	pas disponible	Motif d'absence de donnée:La substance / le mélange n'est pas inflammable
Température d'auto-inflammabilité	pas disponible	Motif d'absence de donnée:Cette propriété n'est pas pertinente pour la sécurité et la classification de ce produit.
Température de décomposition	pas disponible	Motif d'absence de donnée:Il ne s'applique qu'aux substances et mélanges faisant autorité, peroxydes organiques et autres substances et mélanges qui Ils peuvent se décomposer
pH	4 - 6	Méthode:méthode interne Concentration: 100 % Température: 20 °C
Viscosité cinématique	pas disponible	Motif d'absence de donnée:Cette propriété n'est pas pertinente pour la sécurité et la classification de ce produit.
Solubilité	Compléter dans l'eau	Méthode:interne Concentration: 100 % Température: 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	pas disponible	Motif d'absence de donnée:ne s'applique pas aux liquides inorganiques et ioniques et, en règle générale, il ne s'applique pas aux mélanges
Pression de vapeur	0,02 Atm	Méthode:Datun de la littérature Substance:EAU Pression de vapeur: 17,5 mmHg Température: 20 °C
Densité et/ou densité relative	1,0 - 1,1	Méthode:interne Température: 20 °C
Densité de vapeur relative	0,0006	Méthode:Données de la littérature Note:kg/dm3 Substance:EAU Température: 0 °C

Caractéristiques des particules Diamètre équivalent médian

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Note: Il ne s'applique qu'aux solides

Distribution de taille

Note: Il ne s'applique qu'aux solides

Empoussièrément

Note: Il ne s'applique qu'aux solides

Surface spécifique

Note: Il ne s'applique qu'aux solides

Form

Note: Il ne s'applique qu'aux solides

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Informations pas disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Réserve acide/alcaline pas disponible

Miscibilité pas disponible

Propriétés explosives pas disponible

Propriétés comburantes pas disponible

Note: Les tests sur la capacité tampon de la substance / mélange n'ont pas été effectués.

Note: Voir la section 9.1 Solubilité

Motif d'absence de donnée: Absence de groupements chimiques associés à des propriétés explosives conformément aux dispositions de l'annexe I, partie 2, chap. 2.1.4.3 du Règlement (CE) 1272/2008 - CLP

Motif d'absence de donnée: Absence d'exigences liées à la présence d'atomes ou de liaisons chimiques associées à des propriétés oxydantes dans les molécules des composants selon l'Annexe I, Partie 2, 2.13.4 Règlement (CE) 1272/2008

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Il n'y a pas de danger particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

1,2-PROPANEDIOL

Hygroscopique. Stable en conditions normales d'utilisation et de stockage.

Aux hautes températures, tend à s'oxyder et à dégager de l'aldéhyde propanoïque et de l'acide lactique et acétique.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales d'utilisation et de stockage, des réactions dangereuses ne sont pas prévisibles.

1,2-PROPANEDIOL

Peut réagir dangereusement avec: chlorures acides, anhydrides acides, agents oxydants.

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon**10.4. Conditions à éviter**

Aucun en particulier. Respectez cependant les précautions d'usage concernant les produits chimiques.

10.5. Matières incompatibles

Aucun en particulier. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En raison de la décomposition thermique ou en cas d'incendie, des gaz et vapeurs potentiellement nocifs pour la santé tels que du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des fumées irritantes peuvent être libérés.

1,2-PROPANEDIOL

Peut dégager: oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) no 1272/2008**Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Le mélange en tant que tel n'a pas été soumis à des tests spécifiques, donc aucune évaluation expérimentale n'est disponible ; veuillez vous référer aux informations contenues dans cette sous-section.

Informations sur les voies d'exposition probables

Les voies d'exposition probables dépendent de l'utilisation du mélange.

L'exposition cutanée est généralement la plus probable, rarement l'inhalation et la voie orale.

Pour les effets, veuillez vous référer aux autres sous-sections de cette section et à la section 4 de cette fiche.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Le mélange en tant que tel n'a pas été soumis à des tests spécifiques, donc aucune évaluation expérimentale n'est disponible ; veuillez vous référer aux autres sous-sections de cette section et à la section 4 de cette fiche.

Effets interactifs

Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet interactif n'est actuellement attendu.

TOXICITÉ AIGUË

ETA (Inhalation) du mélange:	Non classé (aucun composant important)
ETA (Oral) du mélange:	Non classé (aucun composant important)
ETA (Dermal) du mélange:	Non classé (aucun composant important)

1,2-PROPANEDIOL

LD50 (Dermal):	> 2000 mg/kg Rabbit
LD50 (Oral):	19700 mg/kg Guinea Pig
LC50 (Inhalation aérosols/poussières):	317,042 mg/l/4h

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

CANCÉROGÉNOCITÉ

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

DANGER PAR ASPIRATION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

11.2. Informations sur les autres dangers

D'après les données disponibles, le produit ne contient pas de substances figurant sur les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspectés, ayant des effets sur la santé humaine, en cours d'évaluation.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

12.1. Toxicité**1,2-PROPANEDIOL**

LC50 - Poissons	40613 mg/l/96h
EC50 - Crustacés	18340 mg/l/48h
EC50 - Algues / Plantes Aquatiques	19000 mg/l/72h
NOEC Chronique Crustacés	13020 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**1,2-PROPANEDIOL**

Solubilité dans l'eau	1000 - 10000 mg/l
Rapidement dégradable	

12.3. Potentiel de bioaccumulation**1,2-PROPANEDIOL**

Coefficient de répartition : n-octanol/eau	-1,07
--	-------

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

BCF 0,09

12.4. Mobilité dans le sol

1,2-PROPANEDIOL

Coefficient de répartition : sol/eau 0,46

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage \geq à 0,1%.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

D'après les données disponibles, le produit ne contient pas de substances figurant sur les principales listes européennes de perturbateurs endocriniens potentiels ou suspectés, ayant des effets sur l'environnement, en cours d'évaluation.

12.7. Autres effets néfastes

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Avant l'élimination, il est toujours recommandé de classer les déchets conformément à la législation nationale applicable.

A titre indicatif, les codes de la liste européenne des déchets peuvent être :

20 01 29* - Détergents contenant des substances dangereuses

15 01 10* - Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de telles substances

La libération de déchets dans l'égout n'est pas fortement recommandée. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout produit par-produit doit être effectuée en certifiant toujours les indications de la loi sur la protection de l'environnement et sur l'élimination des déchets et les exigences de chaque autorité locale pertinente.

Ne vous débarrassez pas du produit et du conteneur sauf avec les précautions nécessaires. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus de produits. Évitez la dispersion et l'écoulement des matières éventuellement renversées et le contact avec le sol, les cours d'eau, les échappements et les égouts.

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

pas applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

pas applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

pas applicable

14.4. Groupe d'emballage

pas applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

pas applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Informations non pertinentes

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/UE : Aucune

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006

Produit

Point 40

Substances contenues

Point	75	Citral Règ. REACH: 01-2119462829-23
Point	75	2-PHENOXYETHANOL
Point	75	(R)-p-mentha-1,8-diène Règ. REACH: 01-2119529223-47
Point	75	ACIDE CITRIQUE Règ. REACH: 01-2119457026-42

Règlement (UE) 2019/1148 - relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

pas applicable

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher LemonSubstances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC en pourcentage \geq à 0,1%.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Règlement (UE) 649/2012 :

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Rotterdam :

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Stockholm :

Aucune

Contrôles sanitaires

Informations pas disponibles

Règlement (CE) No. 648/2004

Composants conformes au Règlementation (CE) No. 648/2004

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la Règlementation (CE) No. 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Classification pour la pollution des eaux en Allemagne (AwSV, vom 18. April 2017)

WGK 1: Peu dangereux pour les eaux

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange / des substances indiqués dans la section 3 n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

LÉGENDE:

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- ATE / ETA: Estimation Toxicité Aiguë
- CAS: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests
- CE: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- CLP: Règlement (CE) 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- LC50: Concentration mortelle 50%

- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition
- PMT: Persistant, mobile et toxique
- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement (CE) 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train
- TLV: Valeur limite de seuil
- TLV PIC: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- VOC: Composé organique volatil
- vPvB: Très persistant et très bioaccumulable
- vPvM: Très persistant et très mobile
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
 2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
 3. Règlement (UE) 2020/878 (Annexe II Règlement REACH)
 4. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
 5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP)
 6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
 7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
 8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
 10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)
 12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
 13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)
 14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP)
 15. Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP)
 16. Règlement délégué (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP)
 17. Règlement (UE) 2019/1148
 18. Règlement délégué (UE) 2020/217 (XIV Atp. CLP)
 19. Règlement délégué (UE) 2020/1182 (XV Atp. CLP)
 20. Règlement délégué (UE) 2021/643 (XVI Atp. CLP)
 21. Règlement délégué (UE) 2021/849 (XVII Atp. CLP)
 22. Règlement délégué (UE) 2022/692 (XVIII Atp. CLP)
 23. Règlement délégué (UE) 2023/707
 24. Règlement délégué (UE) 2023/1434 (XIX Atp. CLP)
 25. Règlement délégué (UE) 2023/1435 (XX Atp. CLP)
 26. Règlement délégué (UE) 2024/197 (XXI Atp. CLP)
 27. Règlement délégué (UE) 2024/2564 (XXII Atp. CLP)
 28. Règlement (UE) 2024/2865
- The Merck Index. - 10th Edition
 - Handling Chemical Safety
 - INRS - Fiche Toxicologique (toxicological sheet)
 - Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
 - N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
 - Site Internet IFA GESTIS
 - Site Internet Agence ECHA
 - Banque de données de modèles de SDS de substances chimiques - Ministère de la santé et Institut supérieur de la santé

- Site Web de l'ECHA CHEM (base de données ECHA sur les produits chimiques)

Remarque pour l'utilisateur :

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité des informations par rapport à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété spécifique du produit.

L'utilisation du produit ne relevant pas de notre contrôle direct, il appartient à l'utilisateur de respecter sous sa propre responsabilité les lois et réglementations en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'utilisation inappropriée.

Fournir une formation adéquate au personnel responsable de l'utilisation des produits chimiques.

MÉTHODES DE CALCUL DU CLASSEMENT

Dangers chimiques-physiques : La classification du produit a été dérivée des critères établis par le règlement CLP Annexe I Partie 2. Les méthodes d'évaluation des propriétés chimiques-physiques sont rapportées dans la section 9.

04763+901813 0.09% - POWERFORCE Feuchte Allzwecktücher Lemon

Dangers pour la santé : La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul de l'annexe I du CLP partie 3, sauf indication contraire à la section 11.

Dangers pour l'environnement : La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul de l'annexe I du CLP partie 4, sauf indication contraire à la section 12.